

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LEYCO-Manus

Date d'impression: 29.04.2011

Code du produit: 190

Page 1 de 4

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**Identificateur de produit**

LEYCO-Manus

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

produit de nettoyage

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Leyco Chemische Leyde GmbH
 Rue: Industriestraße 155
 Lieu: D--50999 Köln
 Téléphone: ++49 (0) 2236-966-00-0
 e-mail: inkemann@leyde.com
 Interlocuteur: Eckart Inkemann
 Internet: www.leyde.com
 Service responsable: Eckart Inkemann

Téléfax: ++49 (0) 2236-966-00-10
 Téléphone: ++49 (0) 2236-966-00-29

Numéro de téléphone d'appel d'urgence: 0049 (0) 2236 966 00 29

SECTION 2: Identification des dangers**Classification de la substance ou du mélange**

Ce mélange n'est pas classé comme dangereuse dans le sens de la directive 1999/45/CE.

Aucun à notre connaissance.

Éléments d'étiquetage**Autres dangers**

Irritant pour les yeux.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**Mélanges****Caractérisation chimique**

INGREDIENTS: AQUA, SODIUM C13-17 ALKANE SULFONATE, C11 OXOALCOHOL EO, SODIUM SULFATE, SOYAMIDE DEA, GLYCERIN, FINE WOOD SHAVINGS, TITANIUM DIOXIDE, SODIUM LAURYL SULFATE, TETRAPOTASSIUMPYROPHOSPHATE, VASELINE, LANOLIN, CITRIC ACID, PARFUM, METHYLCHLOROISOTHIAZOLINONE-METHYLISOTHIAZOLINONE

Composants dangereux

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification	
N° Index	Classification SGH	
N° REACH		
	Kokosfettsäurediethanolamid	< 5 %
61791-31-9	Xi R36/38	
	Alkansulfonat	< 5 %
68037-49-0	Xi R36	

Textes des phrases R- et H- voir le chapitre 16.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LEYCO-Manus

Date d'impression: 29.04.2011

Code du produit: 190

Page 2 de 4

SECTION 4: Premiers secours**Description des premiers secours****Indications générales**

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières.

Après ingestion

Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**utiliser un produit chimique sec, du CO₂, de l'eau pulvérisée ou de la mousse d'alcool**SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Pratiques générales d'hygiène industrielle.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Diluer dans de l'eau. Ne pas contaminer l'eau superficielle.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

SECTION 7: Manipulation et stockage**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Pratiques générales d'hygiène industrielle.

Préventions des incendies et explosion

Conserver hermétiquement fermé.

Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**Paramètres de contrôle****Contrôles de l'exposition****Contrôle de l'exposition professionnelle**

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition au poste de travail.

Mesures d'hygiène

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Protection des yeux

Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure Eviter le contact avec les yeux.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LEYCO-Manus

Date d'impression: 29.04.2011

Code du produit: 190

Page 3 de 4

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: pâte
 Couleur: beige
 Odeur: plaisante

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C): 7,0 - 8,5

Modification d'état

Point/intervalle de fusion: indéterminé
 Point d'ébullition: indéterminé
 Point d'éclair: non applicable
 Pression de vapeur: 23 hPa
 (à 20 °C)
 Pression de vapeur: < 110 hPa
 (à 50 °C)
 Densité (à 20 °C): 1 g/cm³

SECTION 10: Stabilité et réactivité**Conditions à éviter**

Pas de décomposition en utilisation conforme.

SECTION 11: Informations toxicologiques**Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Irritation et corrosivité

Irritant pour les yeux.

SECTION 12: Informations écologiques**Toxicité**

L'agent tensioactif contenu est biodégradable à plus de 90%.

Information supplémentaire

pollue l'eau Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Diluer dans de l'eau.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Diluer dans de l'eau.

Code d'élimination des déchets-Produit

070601 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses
 Classé comme déchet dangereux.

L'élimination des emballages contaminés

Contactez les autorités locales compétentes.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LEYCO-Manus

Date d'impression: 29.04.2011

Code du produit: 190

Page 4 de 4

SECTION 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****Classe(s) de danger pour le transport:**

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Transport fluvial**Classe(s) de danger pour le transport:**

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Transport maritime**Classe(s) de danger pour le transport:**

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Transport aérien**Classe(s) de danger pour le transport:**

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

SECTION 15: Informations réglementaires**Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

SECTION 16: Autres informations**Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3**

36 Irritant pour les yeux.
36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)